gauche, partout sans exception, dans toutes les circonscriptions où se déroulera dimanche un scrutin de ballottage.

Ceux qui ont dirigé le pays pendant 23 ans, le menant au bord de la faillite, comptent sur le relâchement, l'excès de confiance des électeurs de gauche pour mettre en cause cette victoire. Ils s'efforcent de diviser l'électorat de gauche ; ils battent le rappel de leurs électeurs qui se sont abstenus lors du premier tour ; c'est pourquoi il est indispensable que tous ceux qui veulent que le changement amorcé le 10 mai réussisse votent le dimanche 21 juin pour assurer la réélection de



Joseph LEGRAND

et



Marie-Serge GALESNE

CANDIDATS D'UNION DE LA GAUCHE

des candidats qui ont fait la preuve de leur dévouement au service de tous, sans distinction d'opinion ou de croyance

IMP. COMMERCIALE FIVOISE - LILLE

VU, LES CANDIDATS.

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 21 JUIN 1981

Electrices, électeurs,

Dimanche dernier, lors du premier tour des législatives, vous avez confirmé et amplifié la poussée à gauche enregistrée lors de l'élection présidentielle.

Dimanche prochain, lors du scrutin de ballottage, vous transformerez ce succès en une grande victoire en envoyant siéger à l'Assemblée Nationale une confortable majorité de députés de gauche donnant ainsi au Président de la République et au nouveau gouvernement les moyens de mettre en œuvre la politique nouvelle voulue par le pays.

Dès le 4 juin, le Parti Socialiste et le Parti Communiste Français constataient l'existence de nombreuses convergences et concluaient un accord prévoyant notamment, pour le 2e tour des législatives, le désistement en faveur du candidat de gauche placé en tête par le suffrage universel.

Dans notre circonscription, le vote des électeurs nous a placé en tête des candidats nous confiant ainsi l'honneur et la responsabilité d'être les candidats uniques de la gauche pour le second tour.

Dans les 10 circonscriptions du Pas-de-Calais restant en ballottage, les candidats uniques de la gauche sont :

1ère Circonscription : André DELEHEDDE (PS)
2ème Circonscription : Jean-Pierre DEFONTAINE (MRG)
3ème Circonscription : Lucien PIGNION (PS)
4ème Circonscription : Claude WILQUIN (PS)
5ème Circonscription : Guy LENGAGNE (PS)
7ème Circonscription : Jean-Jacques BARTHE (PC)
9ème Circonscription : Jacques MELLICK (PS)
10ème Circonscription : Marcel WACHEUX (PS)
11ème Circonscription : Noël JOSEPHE (PS)
14ème Circonscription : Joseph LEGRAND (PC)

L'application loyale de l'accord de désistements réciproques signé par les partis de gauche permettra l'élection de dix députés de gauche qui rejoindront les quatre déjà élus lors du premier tour, dans les 6e, 8e, 12e et 13e circonscriptions.

Ainsi le Pas-de-Calais apportera une contribution maximum à la majorité de gauche de la future Assemblée nationale.

Cette victoire est à la portée de votre main, encore faut-il l'assurer par le rassemblement des voix de tous les électeurs de gauche du premier tour sur les candidats uniques de la